

**Service social  
En faveur des élèves**

**Mission de promotion de la  
santé en faveur des élèves**

Affaire suivie par :  
Tony Prud'hon  
Conseiller technique  
Responsable départemental

Tél : 05.17.84.02.48  
Mél : [tony.prud-hon@ac-poitiers.fr](mailto:tony.prud-hon@ac-poitiers.fr)

Catherine Sentis  
Infirmière conseillère technique  
Responsable départementale  
Mél : [Catherine.sentis@ac-poitiers.fr](mailto:Catherine.sentis@ac-poitiers.fr)  
Téléphone  
05.17.84.02.49

Le directeur académique des services de l'éducation  
nationale  
Directeur des services départementaux de l'éducation  
nationale des Deux-Sèvres

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du  
second degré public  
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs  
des écoles publiques  
Mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs et de l'éducation nationale  
Mesdames les médecins de l'éducation nationale  
Mesdames les assistantes sociales scolaires et  
monsieur l'assistant social scolaire  
Mesdames les infirmières et messieurs les infirmiers  
de l'éducation nationale  
Mesdames et messieurs les psychologues de  
l'éducation nationale

Niort, le 5 septembre 2022

**Objet** : Gestion des événements à caractère traumatique.

Vous trouverez, en pièce jointe, un guide relatif à la gestion des événements à caractère traumatique.

L'objectif de ce guide d'intervention est de permettre aux équipes de direction des établissements, aux directeurs d'école et à leurs équipes, de faire face à une situation de crise en cas d'événement de ce genre.

Il est essentiel de prendre le temps de la réflexion et de la concertation avant de mettre en œuvre les mesures d'accompagnement de la communauté scolaire et d'engager les procédures les plus appropriées.

Ce guide pose un cadre général aux interventions et à leur préparation; néanmoins, il conviendra de l'adapter en fonction des paramètres de chaque situation.

En amont, il est primordial d'anticiper la gestion d'éventuels événements traumatiques et de réfléchir en équipe à la concrétisation effective du dispositif dans chaque établissement ou école. La cellule des conseillers techniques de la DSDEN peut également vous apporter tout appui dans l'évaluation des situations les plus délicates.

Je vous remercie par avance de respecter les modalités définies dans ce guide.



**Arnaud LECLERC**